



### Identité du poste

Cadre d'emplois : Agents de police municipale – catégorie C  
Ouvert aux grades de GARDIEN BRIGADIER et BRIGADIER CHEF PRINCIPAL  
Intitulé du poste (emploi) : policier municipal  
Service : Police municipale

### Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de Saint-Lyphard  
Date du dépôt de l'offre : 03/05/2024  
Type d'emploi : Agents de police municipale – catégorie C  
Temps de travail : 35h  
Poste à pourvoir le : 01/07/2024  
Jury de recrutement le 13/05/2024

## Saint-Lyphard, une station verte dynamique



Située entre Loire et Vilaine, à quelques minutes de la mer, Saint-Lyphard est une **station verte unique**. La commune compte 5 700 habitants, divisés en deux bourgs : celui de Saint-Lyphard et de La Madeleine. **Labellisée 3 fleurs, station verte de vacances, elle est riche d'un patrimoine naturel varié.**

Avec une augmentation de 17% de la population en cinq ans, la commune connaît une forte expansion démographique, marquée par l'emménagement de nombreuses jeunes familles sur le territoire. Aujourd'hui, elle tente, dans ses projets, de concilier **les besoins de chacun, entre développement et préservation de notre environnement.**

- **Positionnement**

Institutionnel :

- Responsable hiérarchique (nom, fonction) : Claude BODET, Maire / Maïolique PARIS - DGS
- Encadrement : NON

- **Activités principales**

- Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques ;
- Assure une relation permanente avec la population et les commerçants dans le cadre du développement d'une police de proximité.

Gestion :

- le cimetière (procédure de reprise et tombes abandonnées, opérations funéraires ;
- la police de l'urbanisme et la conformité des travaux ;
- l'occupation du domaine public ;
- la sécurité des manifestations diverses (festival, vide-greniers...) ;
- des cérémonies officielles ;
- la sécurité des marchés saisonniers ;
- la divagation des animaux et la gestion des chiens catégorisés ;
- les nuisances sonores ;
- le déploiement du procès-verbal électronique (PVE) ;
- le développement technologique de la vidéo protection ;
- les documents administratifs relatifs au pouvoir de police du Maire (PV, rapports, arrêtés, infractions, etc. ;
- les objets trouvés ;
- assure une veille juridique et réglementaire ;
- assure une coordination et collaboration avec la gendarmerie
- mutualise les présences dans le cadre de conventions avec HERBIGNAC, ST JOACHIM et GUERANDE ;
- assiste aux réunions CISP et réunions autour des thématiques de la délinquance, de la sécurité et de la publicité/enseignes.

- **Contraintes et environnement spécifique du poste**

- Emploi du temps annualisé ;
- Rythme de travail très variable en fonction des événements ;
- Déplacements constants sur la Commune ;
- Travail administratif et accueil du public ;
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue obligatoires ;
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire ;
- Exposition à des risques particuliers en matière de sécurité.

- **Rémunération**

- indemnité spéciale de fonction + IAT + prime annuelle ;
- RTT ;
- COS 44 et chèques vacances ;
- Participation employeur prévoyance communale.

- **Postuler**

Envoyer votre CV + lettre motivation à : Monsieur le Maire  
Mairie de Saint-Lyphard

1 rue de Kério 44410 Saint-Lyphard

Ou par mail à [ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr)

MAIRIE DE SAINT-LYPHARD

Service Ressources Humaines

Contact : [ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr)

Tel : 02 14 99 01 30 / 02 40 91 49 65

